Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 24 (1953)

Heft: 5

Rubrik: Petite chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PETITE CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La part des **forces hydrauliques** dans la production de l'énergie en Suisse ne représente que 21 % du total. Telle est la constatation de M. Edmond Barth, administrateur délégué de la société Electro-Watt, à Zurich, laquelle vient de publier la conférence qu'il a faite sur le rôle de l'électricité dans l'économie suisse. D'après les statistiques de M. Barth, la répartition est la suivante : charbon 46 %, combustibles liquides 22 %, bois 11 %, forces hydrauliques 21 %. Pour éviter toute erreur d'appréciation de ces chiffres, il faut considérer que la production de chaleur est classée ici comme rentrant dans le total d'énergie nationale, c'est-à-dire que, dans le calcul d'utilisation de charbon et de bois, est comptée la consommation de ces matières pour les besoins du chauffage. — La moitié des chutes d'eau de notre pays qui se prêtent à être aménagées pour la production d'énergie électrique sont actuellement équipées ; 11 % sont en cours d'aménagement ; 39 % seront achevées d'ici quinze ou vingt ans.

* *

La production des usines hydrauliques, d'après le rapport de gestion de l'Office fédéral de l'économie électrique, a atteint, avec 12,583 millions de kWh., contre 12,191 millions l'année précédente, un niveau maximum durant l'année hydrologique 1951-1952, allant du 1er octobre 1951 au 30 septembre 1952. La consommation d'énergie électrique pour l'ensemble du pays s'est accrue de 10,429 à 11,131 millions de kWh., soit de 702 millions ou 6,7 %.

* *

La politique douanière des Etats-Unis paraît s'orienter vers un abaissement des tarifs. M. Warren Pierson, président du Conseil américain de la Chambre de commerce internationale, propose une nouvelle réduction des tarifs, l'application limitée du système des contingents, la simplification des formalités douanières et la suppression des mesures administratives. M. Pierson a déclaré : « Un abaissement raisonnable des tarifs et la suppression des barrières douanières désuètes donneraient confiance à l'étranger en notre politique économique. »

* *

Des négociations entre la Suisse et la France ont eu lieu à Paris et à Berne. Un arrangement, qui remplace celui du 1er novembre 1952, a été signé le 11 avril. Le nouvel accord règle les échanges commerciaux entre la Suisse et la France sur la base du nouveau programme français d'importation, pour la période du 1er avril au 30 septembre 1953.

* *

La Revue économique franco-suisse, organe de la Chambre de commerce suisse en France, relève que notre pays a exporté en 1952 des produits pour un montant de 45,8 millions de francs à destination des principaux territoires de l'Union française, alors qu'elle importait pour 30,5 millions de ces mêmes territoires. Les principales exportations suisses consistent en machines (12,4 millions), en instruments et appareils (7,6 millions), en textiles (6,6 millions), en produits horlogers (4,415,000 francs, contre 3,067,000 en 1951), en produits chimiques et pharmaceutiques (1,8 million), en farine alimentaire pour enfants (1,4 million). La Suisse a importé, l'an dernier, pour 4,7 millions de vins d'Algérie, 4,9 millions de fèves de cacao de l'Afrique occidentale française et de l'Afrique équatoriale française, pour 4 millions de bois de l'AOF et de l'AEF, pour 2,8 millions de plomb de Tunisie, pour 1,7 million de dattes d'Algérie et 1,4 million d'os bruts du Maroc.

Nos relations avec la République fédérale d'Allemagne viennent de donner lieu à la prorogation de la validité de l'accord commercial du 25 avril 1952, pour une période de six mois, soit jusqu'à fin septembre 1953. Le gouvernement allemand a majoré l'allocation générale individuelle attribuée aux touristes pour les voyages à destination des pays de l'OECE jusqu'à 800 marks et, conformément à une proposition suisse, a mis à disposition un montant supplémentaire de devises de 100 marks pour les automobilistes, afin de leur permettre de couvrir les frais de benzine à l'étranger.

* *

Nos importations en mars se sont élevées à 68,363 wagons de dix tonnes, d'une valeur de 424,8 millions de francs, en augmentation de 62,4 millions sur le mois précédent et en diminution de 25,6 millions sur le mois correspondant de l'an dernier. Nos exportations ont atteint 6543 wagons, représentant 466,9 millions de francs, en augmentation de 75,8 millions de francs sur février et de 53,5 millions sur le mois de mars 1952. Pour les trois premiers mois de l'année, nous avons importé 188,596 wagons de marchandises valant 1167,1 millions de francs, contre 218,941 wagons et 1403,3 millions de francs pour le premier trimestre de l'année dernière, et nous avons exporté 16,747 wagons d'une valeur de 1226,2 millions de francs, contre 15,388 wagons et 1141 millions de francs durant les trois premiers mois de 1952. Ainsi, alors que notre balance commerciale au 31 mars 1952 trahissait un passif de 262,3 millions de francs, elle accuse à la même date en 1953 un solde actif de 59,1 millions.

* *

Notre balance commerciale présente un solde très élevé, les exportations du mois de mars ayant atteint le chiffre record de 467 millions de francs. A l'exception des rubans de soie naturelle et artificielle, toutes les industries du groupe textile enregistrent une augmentation de leurs ventes à l'étranger, par rapport au mois de février. Dans la métallurgie, les sorties de machines atteignent un chiffre remarquable : 98,4 millions de francs (79,3 en février) auxquels viennent s'ajouter les 28,9 millions d'instruments et d'appareils. Nos livraisons de montres se sont de nouveau sensiblement accrues et s'élèvent à 92 millions de francs, contre 80,3 millions en février. Les exportations d'aluminium sont restées stables, avec 6,2 millions de francs. Dans l'industrie textile les plus fortes augmentations concernent les tissus de coton (18,2 millions), les fils de coton (6,1), les broderies (8,6), les étoffes de soie naturelle et artificielle (12,5), les fils de soie artificielle et de fibrane (6,1), les tissus de laine (2,9), les articles en tricot (4,3) et la confection (5,8 millions).

* *

Le nouveau statut de l'horlogerie (arrêté du 22 juin 1951) prévoit des obtentions de permis en matière d'ouverture, de réouverture, de transformation d'entreprises et d'augmentation d'effectifs. En 1952, le département de l'économie publique a statué sur 896 cas (1159 en 1951). En matière d'ouverture et de réouverture, sur 493 requêtes, 150 ont été agrées. Quant à l'augmentation de l'effectif, sur 276 requêtes, 197 ont été acceptées. La transformation d'entreprises a fait l'objet de 80 requêtes dont 41 ont été agréées.

* *

Le rendement brut épuré de l'agriculture est évalué, pour 1952, à 2400 millions. Alors que le rendement brut de la production végétale de la Suisse avait diminué en 1951 par rapport à 1950, il s'est accru, l'an dernier, de 16 millions de francs. L'accroissement du rendement de l'exploitation des animaux, de 5,8 millions de francs, est resté analogue à celui de l'année précédente. Le rendement brut épuré s'est

accru en tout de 74 millions de francs ou 3,2 %. L'arboriculture fruitière a eu des rendements plus élevés, tandis que les viticulteurs ont enregistré une diminution des recettes.

* *

Pour éviter les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, des pourparlers franco-suisses viennent d'aboutir à une convention qui sera signée à Paris dès qu'elle aura reçu l'accord des deux gouvernements. Une autre convention, également rédigée à Berne en avril, a trait à l'imposition en matière de succession.

* *

Le programme d'armement fait l'objet d'un rapport du Conseil fédéral, duquel il résulte que, sur le crédit de 1463,3 millions de francs accordé, 569,9 millions ont été dépensés jusqu'à fin 1952. Les commandes passées et les travaux en cours représentent 401,8 millions, les commandes non encore adjugées 300,3 millions, alors que les acquisitions non encore décidées sont budgétées à 410,5 millions, — ce qui fait au total 1682,5 millions, soit un surcroît probable de dépenses de 219,2 millions.

* *

La Banque nationale suisse signale une légère baisse des réserves monétaires de 2,5 millions. L'encaisse-or enregistre, à 5911 millions, une augmentation de 0,2 million, tandis que les devises, à 468 millions, sont en recul de 2,7 millions.

* *

Les recettes fiscales de la Confédération, pour les trois premiers mois de 1953, se sont élevées à 393 millions, contre 359,2 millions au dernier trimestre de 1952 et 392,8 millions dans la période correspondante de l'année dernière.

* *

Les charbons ont été libérés du contrôle des prix dès le 1er avril 1953.

* *

Le chômage en régression. En ce qui concerne l'industrie du bâtiment le nombre des chômeurs a diminué, pendant le mois de mars 1953, de 6134, pour s'établir à 1134, soit à un chiffre qui est de 477 inférieur à celui du mois correspondant de 1952. Avec la reprise printanière de l'activité générale, le chômage a aussi diminué dans la plupart des autres groupes professionnels. On demande des ouvriers du bâtiment, du personnel de maison, d'hôtel, de restaurant, ainsi que des travailleurs agricoles et des ouvriers sur métaux.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE DU JURA

EDGAR VOIROL, *La ronde des mois.* Poème. Un vol. de 26 p. Sans nom d'éditeur et sans date.

Dans *La ronde des mois,* M. Edgar Voirol nous rappelle que tout ici bas est symbole et que l'on peut, en regardant autour de soi, découvrir le message qui nous vient du ciel.

Denses, profonds, les vers de M. Edgar Voirol possèdent un rythme très personnel.

La ronde des mois nous offre encore des bois évocateurs d'un belle facture. — R.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du bulletin: R. STEINER. Resp. de la rédaction: MM. REUSSER et STEINER
Publicité Par l'administr. du Bulletin — *Editeur:* Imp. du Démocrate S.A., Delémont
Présid.: F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Scrét.: R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 38
Caissier : H. FARRON, Delémont. tél. 2 14 37
Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086
Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—
Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source